

COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

28^e réunion tenue le 13 avril 2006 à Québec,
au 1020, route de l'Église, Sainte-Foy
Salle Québec, à compter de 12h00

COMPTE RENDU

PRÉSENCES

Commissions scolaires

- M. Clément Bernier, directeur général, Commission scolaire des Monts-et-Marées
- M. Georges Brissette, directeur du CEP Saint-Jérôme, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- M^{me} Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP
- M. Yvon Gagnon, Coordonnateur au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire De La Jonquière
- M. Wayne Goldthorp, directeur général adjoint, Commission scolaire New Frontiers
- M. Robert Goyer, consultant à la Fédération des commissions scolaires du Québec
- M^{me} Francine Lebeau, directrice générale adjointe, Commission scolaire des Samarres
- M. Robert Pleau, conseiller, Fédération des commissions scolaires du Québec
- M. Raynald Thibeault, directeur général, Commission scolaire De La Jonquière
- M. Michel Laurendeau, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- M. André Blanchet, directeur, Direction de la planification et du développement, FPTFC
- M. Serge Côté, directeur, Direction générale des programmes et du développement, FPTFC
- M. Robert Dépatie, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique et à la formation continue
- M. Luc Desgagnés, directeur, Direction de la gestion des ressources, FPTFC
- M. Claude Painchaud, directeur, Direction des programmes – Québec, FPTFC
- M. Alain Veilleux, directeur, Direction générale des régions, MELS

ABSENCES

- M. Pierre Brunet, directeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- M^{me} Viviane Croubalian, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- M^{me} Barbara Goode, Services à la communauté anglophone, MELS
- M. Robert Mills, directeur général adjoint, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- M. Marcien Proulx, directeur général, Commission scolaire Pierre-Neveu
- M^{me} Nicole Tremblay, directrice, Direction des programmes – Montréal, FPTFC
- M. Jean-Noël Vigneault, directeur, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC

PERSONNES INVITÉES

- M. Louis Bernier, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC
- M^{me} Dominique Cormier, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC
- M^{me} Marielle Gingras, Direction des programmes – Montréal, FPTFC
- M. Guy Mercure, Direction de la planification et du développement, FPTFC

SECRÉTAIRE

- M. Denis Royer, Direction de la planification et du développement, FPTFC

OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Robert Dépatie souhaite la bienvenue aux membres du Comité et tout particulièrement à M. Georges Brissette qui succède à M. Jean-Claude Lecompte. Il souligne par ailleurs que M. Pierre Brunet représentera l'Association des cadres scolaires en remplacement de M. Bernard Laflamme.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

- 6.4. Évaluation des programmes d'études
- 7.2. Rapport du Conseil supérieur de l'éducation
- 7.3. Règles budgétaires
- 7.4. Planification des rencontres 2006-2007

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 27^E RÉUNION TENUE LE 8 DÉCEMBRE 2005

Le compte rendu de la réunion du 8 décembre 2005 est adopté après la modification suivante au point de suivi, *Chevauchement entre des programmes d'AEC et de DEP* :

M. Robert Goyer précise que le principal problème en est un d'accès pour la clientèle qui, avec le mode actuel de financement d'Emploi-Québec, est défavorisée au regard des programmes d'AEP. Il précise qu'une enveloppe récurrente pour appuyer de formation les programmes d'AEP constituerait une solution.

3. SUIVIS AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 8 DÉCEMBRE 2005

3.1. Planification des rencontres 2005-2006

Après consultation auprès de M. Yvon Gagnon, qui siège au sein des deux instances, M. Denis Royer propose que les réunions du Sous-comité des programmes de formation et du Comité mixte FP soient maintenues respectivement en avant-midi et en après-midi. Les représentants des commissions scolaires acceptent cette proposition.

3.2. Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue

M. Robert Dépatie précise que la rencontre de suivi n'a pas eu lieu. Concernant la mise à jour du *Tableau de bord de la mise en œuvre des mesures du Plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, il informe les représentants des commissions scolaires que les travaux n'ont malheureusement pu être complétés. Il tient cependant à les rassurer qu'aussitôt que le tableau aura été complété, il sera déposé au Comité mixte.

3.3. Chevauchement entre des programmes d'AEC et de DEP

M. Robert Dépatie suggère de traiter cet élément de suivi au point 5, *Chevauchement entre les AEC et les DEP*.

3.4. Évaluation des AEP

M. Louis Bernier informe les représentants des commissions scolaires que l'évaluation de l'AEP n'est pas reportée d'une année. En fait, celle-ci a été amorcée cette année et s'échelonne sur 2 ans. La première année se terminera avec un 1^{er} rapport qui portera sur l'évaluation de l'implantation et de la pertinence de l'AEP, alors que la 2^e année donnera lieu à un rapport final qui inclura l'évaluation de l'efficacité et des impacts. Cette façon de faire est rendue nécessaire par l'insuffisance de diplômés pour évaluer les impacts dès maintenant.

3.5. Crédits d'impôt remboursable à la formation

M. Serge Côté informe les représentants des commissions scolaires que la mesure relative au crédit d'impôt pour la formation en milieu de travail a été reconduite de façon permanente par le ministère des Finances.

3.6. Planification stratégique du MELS

Les membres du Comité mixte s'entendent pour porter ce point à l'ordre du jour de la réunion du 25 mai 2006.

3.7. Le rapport d'étude *Exploration et validation d'approches et d'outils visant l'amélioration des résultats d'embauche du personnel enseignant en formation professionnelle.*

M. Robert Dépatie propose que ce point soit placé à l'ordre du jour de la réunion du 25 mai 2006. Ce report permettrait d'assurer la participation de représentants de la Direction générale des relations de travail. Les membres du Comité sont en accord avec cette proposition.

3.8. Projet de Plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique

M. Robert Dépatie informe les représentants des commissions scolaires que plusieurs éléments du projet de plan de rapprochement seront traités au cours de la réunion et qu'il pourra faire des commentaires généraux si nécessaire en fin de réunion.

3.9. État de situation du programme d'études *Électricité*

M. Raynald Thibeault demande des précisions quant à l'état du dossier de l'implantation du programme d'études en titre. Il ajoute que les délais entraînent des conséquences néfastes pour certaines commissions scolaires offrant les programmes d'études *Électricité de construction* ou *Électricité d'entretien*.

M. Robert Dépatie tient à rassurer les représentants des commissions scolaires que le secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue fait tout en son pouvoir afin que le programme d'études soit implanté. Il tient cependant à rappeler que les 900 premières heures de formation du nouveau programme d'études recoupent les mêmes compétences que les deux précédents et que dans ce contexte, le MELS considère que les établissements disposent des ressources nécessaires pour implanter le programme d'études. Par ailleurs, il rappelle que l'instruction 2006-2007 stipule qu'il s'agit d'une implantation facultative pour septembre 2006.

4. RAPPORT DES SOUS-COMITÉS DU COMITÉ MIXTE SUR LA FP

4.1. Formations de courte durée

M. Louis Bernier informe les représentants des commissions scolaires que la composition du Groupe de coordination sur le développement des programmes de formation de courte durée au secondaire (AEP) a été revue et que le mandat du Groupe a été actualisé. M. Robert Goyer poursuit en déposant un état de situation des chantiers et des projets menant à l'AEP. Il présente également certains préceptes qui guideront la prochaine révision du guide de gestion, préceptes qui s'inscrivent dans la volonté des deux parties à l'effet que les commissions scolaires assument la gestion et le suivi de cette sanction d'études.

4.2. Promotion et valorisation

M^{me} Dominique Cormier présente un état de situation des travaux du Sous-comité sur la promotion et la valorisation, et ce, à partir des comptes rendus du 27 septembre 2005 et du 9 mars 2006. Les représentants des commissions scolaires considèrent l'ensemble des résultats intéressants, notamment en ce qui a trait au nombre de visites du site *Tu as tout pour réussir*, mais ils souhaitent que l'on s'adresse davantage aux parents. À cet effet, ils proposent qu'une partie de l'enveloppe destinée à la promotion soit consacrée à des actions en ce sens. Par ailleurs, ils jugent peu souhaitable que les deux ordres d'enseignement bénéficient d'un même message.

M. Robert Dépatie indique qu'il faut être prudent avant d'affirmer qu'une campagne de promotion et de valorisation n'atteindrait pas les résultats escomptés, d'autant plus que cette même campagne résulte d'une collaboration étroite entre le MELS et la Commission des partenaires du marché du travail. En outre, il considère hasardeux, voire contre-productif, de séparer la formation professionnelle et technique. Il conclut en proposant qu'un suivi soit effectué à l'automne 2006, étant donné que des données additionnelles ne seront disponibles qu'après la réunion du Sous-comité sur la promotion et la valorisation au début de juin.

Pour sa part, M. Serge Côté tient à nuancer les propos exprimés en suggérant plutôt de véhiculer un message de qualification et que celle-ci puisse être acquise soit par la formation professionnelle, soit par la formation technique, soit par la formation universitaire.

4.3. Évaluation des apprentissages

M. André Blanchet présente le résultat des travaux du Sous-comité sur l'évaluation. En s'appuyant sur le compte rendu de la rencontre du 13 mars 2006, dont il dépose copie au Comité, il attire l'attention des membres sur trois aspects qui ont fait l'objet de discussions, soit la priorisation des épreuves d'évaluation du MELS, la production de spécifications pour certains programmes d'études et l'élargissement éventuel du mandat du Sous-comité. Concernant ce dernier élément, il informe les membres qu'un projet de mandat révisé sera déposé afin de toucher non seulement l'évaluation des apprentissages, mais aussi l'évaluation des programmes d'études.

4.4. Instruction annuelle

M. André Blanchet informe les représentants que le Sous-comité sur l'instruction annuelle s'est réuni à deux reprises jusqu'à présent, soit le 8 février et le 12 avril. Il ajoute que cette dernière rencontre a permis de faire le point sur un projet qui sera présenté au réseau au cours des prochaines semaines. M. Michel Laurendeau intervient en soulignant le caractère ambigu du libellé de l'article 4.3. M. Blanchet répond qu'une demande d'avis a été acheminée aux services juridiques du MELS et que les ajustements nécessaires seront apportés au projet d'instruction.

4.5. Articulation des programmes et continuité de formation

M. André Blanchet informe les membres que le Sous-comité sur l'articulation des programmes et continuité de formation a tenu trois rencontres jusqu'à présent. À cet effet, il dépose au Comité les comptes rendus des réunions du 16 décembre 2005 et du 16 février 2006. Il ajoute qu'une troisième réunion s'est tenue le 30 mars dernier au Cégep de Drummondville.

Par la suite, M. Guy Mercure rappelle les principaux éléments de contexte qui ont conduit à l'élaboration du document intitulé *Mise en application de la disposition de l'article 2 du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) portant sur l'articulation des programmes d'études professionnelle et techniques et sur les continuités de formation. Propositions de modalités d'attribution des parcours de continuité de formation désignés par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. Il aborde succinctement l'orientation et le but poursuivi, puis il explique les concepts relatifs au développement et à la mise en œuvre d'un parcours de

formation donné. Il apporte également des précisions quant aux étapes à suivre, de même qu'aux critères de recevabilité et d'analyse des projets de formation.

Les représentants des commissions scolaires considèrent l'approche intéressante et pertinente, mais expriment des réserves quant au critère relatif à la viabilité des projets. M. André Blanchet tient à préciser que ce critère vise à assurer qu'une masse critique d'élèves est disponible afin de tester véritablement la passerelle, permettant ainsi de dépasser les seules considérations théoriques.

4.6. Table de concertation en agriculture

M^{me} Marielle Gingras présente le dossier en titre. Elle rappelle certains éléments de contexte qui ont déjà fait l'objet d'une présentation détaillée à la rencontre du Comité mixte du 6 octobre 2005. Elle poursuit en abordant plus spécifiquement les faits saillants des travaux de même que les enjeux qui leur sont corollaires. À ce titre, elle dépose trois documents de travail :

- *Table de concertation en agriculture. Mise en œuvre, Méthodologie et premier bilan;*
- *Table de concertation en agriculture. Diagnostic d'adéquation entre les besoins et l'offre de formation en agriculture;*
- *Recommandations de la Table de concertation en agriculture pour la formation en agriculture.*

M. Serge Côté précise que, bien que les travaux de la Table soient encore à l'étape de validation auprès des partenaires, trois enjeux semblent se dégager pour le MELS :

- Des contradictions entre les finalités du DEP et les choix d'orientation professionnelle des étudiants;
- L'offre de services en formation technique dans une perspective d'assurer une plus grande accessibilité en région;
- Des programmes d'études en formation professionnelle et technique potentiellement touchés par les travaux de la Table de concertation.

Les représentants des commissions scolaires concluent à la pertinence des travaux de la Table, d'autant plus que ce secteur est caractérisé par des problématiques particulières. Ils souhaitent en terminant que le dossier fasse l'objet d'un suivi dans le cadre du Comité mixte FP.

5. CHEVAUchements ENTRE LES DEP ET LES AEC

Les représentants des commissions scolaires souhaitent que ce point soit porté à l'ordre du jour de la rencontre du 25 mai 2006 afin qu'ils puissent déposer un document qui, d'une part, exposerait leur position formelle et, d'autre part, permettrait d'amorcer une discussion plus en profondeur.

Par ailleurs, ils déposent un document intitulé *Commentaires concernant l'AEC en transcription médicale offert par le Cégep de Thetford*. Pour faire suite à la présentation de M. Robert Goyer, M. Robert Dépatie précise que, selon le RREC, un cégep peut offrir une AEC en lien avec un DEC et que dans ce contexte, la procédure respecte les encadrements légaux en vigueur.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1. Bulletin d'information sur les AEP

Les représentants des commissions scolaires déposent des exemplaires des bulletins AEP des mois de janvier et de mars 2006. Deux autres publications sont attendues en mai et en août. Ils ajoutent que ces publications ont été rendues possibles grâce à une allocation du MELS. Dans ce contexte, M. Robert Dépatie demande si un suivi sera effectué afin d'évaluer la pertinence des bulletins AEP et l'intérêt qu'ils suscitent, ce à quoi M. Robert Pleau répond par la positive.

6.2. Commission parlementaire sur le rapport quinquennal concernant le projet de Loi 90

M^{me} Louise Dionne demande des informations quant à l'impact possible des travaux de la Commission parlementaire sur les orientations du MELS. M. Robert Dépatie répond que le discours

de clôture de la ministre Courchesne, disponible sur le site du MESS, fait état d'un certain nombre de chantiers, dont trois pourraient toucher plus spécifiquement le MELS en lien avec d'autres ministères ou organismes, soit la reconnaissance des acquis et des compétences, les formes de soutien financier pour la formation, de même que l'alphabétisation et la formation de base aux adultes. Les représentants des commissions scolaires demandent qu'un suivi soit effectué dans le cadre du Comité mixte FP.

6.3. Plan d'action du volet FP de la PE AFC

M. Robert Dépatie précise que certains éléments seront possiblement ajoutés au plan de travail 2006-2007, notamment les travaux en matière de réforme du curriculum de la formation générale des adultes. Il précise que certaines recommandations du dernier rapport du Conseil supérieur de l'éducation pourraient avoir un impact sur le plan. Il propose que ces éléments soient rediscutés dans le cadre du Comité mixte FP.

6.4. Orientations en matière de pilotage et de gestion de la formation professionnelle et technique au MELS

M. Serge Côté informe les représentants des commissions scolaires qu'une réflexion est en cours à la Direction générale des programmes et du développement (DGPD) quant à la redéfinition du processus d'actualisation des programmes d'études. Il tient à préciser que cette redéfinition ne chasse pas les éléments déjà présents en matière d'actualisation des programmes d'études, mais s'y ajoute dans le contexte où la révision des programmes d'études est complétée. Ainsi, lorsque le diagnostic requerra l'élaboration d'un nouveau programme d'études ou la révision d'un programme d'études existant, c'est le mécanisme en usage qui s'appliquera et en ce sens, la fonction de veille et le processus d'évaluation des programmes d'études constitueront une valeur ajoutée à la démarche en place à la DGPD.

Il ajoute que ce nouveau processus implique la mise en œuvre de deux chantiers. Le premier, l'évaluation des programmes d'études, vise à porter un regard qualitatif et quantitatif sur l'ensemble de l'offre de formation professionnelle et technique. Ainsi, on entend procéder à l'évaluation de l'ensemble des 300 programmes d'études sur une période de cinq ans, évaluation qui pourrait s'opérationnaliser à travers des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'applicabilité et de cohérence.

Cette d'évaluation s'appuierait sur une démarche méthodologique à deux intensités. D'abord, une évaluation de 1^{er} niveau portant sur une soixantaine de programmes d'études serait effectuée. Cette évaluation conduirait à la production d'un état de situation qui devrait permettre d'identifier un certain nombre de programmes d'études pour lesquels une évaluation plus poussée serait nécessaire, ce qui constitue le 2^e niveau d'évaluation. Celui-ci s'appuierait sur une méthodologie plus poussée dont la conduite pourrait être confiée à des firmes externes, permettant ainsi d'assurer une plus grande objectivité des résultats.

Le 2^e chantier concerne la veille sectorielle qui, rappelle M. Côté, existe de façon plus formelle depuis cinq ans, mais à laquelle il faut donner une impulsion nouvelle en développant des mécanismes à géométrie variable selon les particularités des secteurs, le but étant d'assurer, notamment, le suivi de l'évolution du marché du travail ou de la situation socioéconomique des régions.

Ces deux chantiers viseraient des productions spécifiques, mais complémentaires, soit des rapports de veille sectorielle, soit des rapports d'évaluation des programmes d'études qui permettraient d'établir un portrait critique, mais constructif, de chacun des secteurs et qui indiqueraient les actions à mener en cours d'année. À cet effet, il présente un document de travail qui illustre ce que pourrait représenter un tel rapport annuel pour un secteur donné.

7. DIVERS

7.1. Plainte d'une citoyenne

Les représentants des commissions scolaires et du MELS se disent consternés par la situation et conviennent de rechercher des voies de solution constructives, notamment en ce qui a trait à l'évaluation et à l'organisation des apprentissages.

7.2. Rapport du Conseil supérieur de l'éducation

Les représentants des commissions scolaires attirent l'attention des participants sur deux recommandations du Conseil supérieur de l'éducation énoncées dans son avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *En éducation des adultes, agir sur l'expression de la demande de formation : une question d'équité*, soit celle touchant le financement en formation générale aux adultes et celle touchant le temps partiel en formation professionnelle. M. Robert Dépatie tient à nuancer ces deux recommandations en rappelant que le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Jean-Pierre Proulx, a affirmé en entrevue que ces recommandations étaient basées sur une évolution à moyen et à long terme et que dans ce contexte, le Conseil n'avait pas considéré pertinent de chiffrer ses recommandations.

7.3. Règles budgétaires

Les représentants des commissions scolaires demandent que des précisions soient apportées au libellé du titre « Ajustement pour l'élève inscrit en exploration professionnelle » afin de mieux préciser qu'il s'agit uniquement de « l'exploration de la formation professionnelle ». M. André Blanchet répond que les personnes concernées sont au fait de cette imprécision et que les ajustements seront apportés. Il soulève cependant une réserve en ce qui a trait au volet articulation des programmes et continuité de formation pour lequel le nouveau libellé ne devrait pas limiter les actions interordres.

7.4. Planification des rencontres 2006-2007

M. Denis Royer demande que les représentants des commissions scolaires lui fassent parvenir le calendrier des différents colloques, rencontres et congrès pour l'année 2006-2007, et ce, afin de planifier les rencontres pour l'année 2006-2007. Un suivi par courriel sera effectué au cours de la semaine prochaine.

La prochaine rencontre du comité mixte FP aura lieu à Québec, le 25 mai prochain, à l'édifice de la Direction régionale de la Capitale-Nationale, 1020, route de l'Église, à Sainte-Foy.

La réunion est levée à 16h30
Denis Royer
Secrétaire du comité mixte FP